

La MRC de La Vallée-de-l'Or dévoile une étude sur le navettage :
Des pertes annuelles estimées de 170 M\$ sur son territoire

Val-d'Or, La MRC de La Vallée-de-l'Or a rendu publique une étude portant sur le phénomène du navettage, une réalité désormais bien ancrée sur le territoire et qui soulève des enjeux importants pour l'avenir de la MRC. Alors que le recours aux navetteurs s'amplifie, la pression sur la gestion des matières résiduelles, les infrastructures, le logement et les services crée des maux de tête aux administrations municipales.

L'exercice visait à mieux comprendre et à mesurer les impacts du navettage, notamment en relation avec la gestion des matières résiduelles (GMR), une réalité avec laquelle doit composer la MRC, et qui aura des conséquences encore plus graves sur l'économie, les finances publiques et les services aux citoyens si elle n'est pas abordée dès maintenant.

De façon conservatrice, on estime à 3 830 le nombre de navetteurs présents sur le territoire. Cela signifie une population réelle nettement supérieure à la population officielle. Ces navetteurs utilisent des services et occupent des logements, mais sans toutefois générer de retombées fiscales équivalentes ou de retombées économiques significatives pour les commerçants. **La MRC se retrouve donc dans une situation où elle doit planifier un territoire pour une population qui est sous-estimée administrativement, mais bien réelle dans l'usage des services.**

« Cette population utilise les routes, les aqueducs, les services de collecte de la gestion des matières résiduelles, les services de santé de notre territoire; mais ne génère pas de revenus fiscaux comparables. Nous constatons déjà certains effets. Pour éviter que la situation ne s'aggrave, il faudra agir », a déclaré Nathalie-Ann Pelchat, préfète de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

On remarque également une forte pression sur les logements locatifs, en plus d'observer un accroissement du nombre de maisons de chambres ou de conversion de résidences en logements temporaires. Cela crée des effets négatifs importants comme :

- La hausse des loyers;
- La raréfaction pour les familles locales;
- La spéculation immobilière;
- La complexification de la planification urbaine.

Les impacts sont aussi importants sur le plan économique. Par exemple, comme les navetteurs dépensent très peu d'argent dans les communautés où ils travaillent, on estime les pertes pour la MRC de la Vallée-de-l'Or à 170 M\$ annuellement, comparativement à si le travailleur ou la travailleuse résidait sur le territoire.

« Nous comprenons naturellement que différents secteurs d'activité doivent avoir recours à cette pratique en raison du faible bassin de main-d'œuvre disponible. Mais il faut aussi être conscient des impacts.

C'est pourquoi nous voulons entreprendre une démarche visant à identifier des solutions pérennes au bénéfice de tous », a poursuivi Mme Pelchat.

Des solutions conjointes souhaitées pour la région Vallée-de-l'Or

La MRC a commandé cette étude pour être en mesure de quantifier les impacts pour ensuite travailler sur des solutions concrètes et adaptées. La prochaine étape visera à mobiliser les industries, les groupes socioéconomiques, les élus et les partenaires dans cette importante démarche.

« Notre intention aujourd'hui est de partager les données recueillies lors de cette démarche. Nous ne voulions pas arriver avec des solutions toutes prêtes que les autres auraient dû s'approprier. Nous voulons travailler ensemble pour mettre en place des actions qui répondront réellement aux réalités de notre territoire. Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, nous souhaitons établir un plan de match, en concertation avec toutes les parties concernées pour que ce plan soit l'affaire de tous. Les données du rapport seront partagées avec l'ensemble de ces partenaires concernés et également sur nos médias sociaux et site web de la MRC », a conclu Nathalie-Ann Pelchat.

Parmi les pistes de solution qui pourront alimenter le travail avec les parties concernées, notons :

- Atténuer les impacts environnementaux du navettage;
- Renforcer l'arrimage formation-emploi;
- Accroître et diversifier l'offre de logements;
- Favoriser l'établissement durable des travailleurs;
- Valoriser l'attractivité et la qualité de vie territoriales;
- Etc.

Les solutions qui émaneront de cette démarche nécessiteront l'engagement de tous les partenaires de la MRC et autres intervenants, incluant les gouvernements du Québec et du Canada.

À propos de l'étude

L'étude sur les impacts économiques, sociaux et environnementaux du navettage a été produite par Groupe DDM pour le compte de la MRC de La Vallée-de-l'Or. Elle a été menée entre le mois d'août 2025 et mars 2026.

À propos de la MRC de la Vallée-de-l'Or

La MRCVO a pour mission de stimuler le développement de son territoire en collaboration avec ses municipalités en offrant des services de qualité aux citoyens. Elle souhaite être reconnue tant comme une organisation d'influence verte, efficiente et novatrice, en conformité avec ses valeurs.

- 30

Source : MRC de La Vallée-de-l'Or

Renseignements : Marie-Andrée Mayrand, MRCVO (819) 825-7733 p. 261
mmayrand@mrcvo.qc.ca

Demandes d'entrevue : Josée Couillard | (819) 442-3084 |
info@consensuscommunication.ca